

AGIR

Notes de lecture

le service public. L'enseignement privé ne cesse de réclamer une pseudo-parité des moyens avec le public mais la question de leurs missions respectives n'est jamais vraiment posée. En clair, le service public a des obligations de service public comme l'égalité devant l'accueil, la continuité, la gratuité et la laïcité. Dans le privé, les établissements y échappent, au nom de leur liberté. Il est facile pour eux de mettre ensuite en avant des résultats qui seraient meilleurs, ce qui mérite d'ailleurs débat si on prend en compte la taille des établissements, le recrutement sociologique et les effectifs du privé.

Jamais à cours de propositions, l'enseignement catholique a même proposé d'étendre la contractualisation avec l'Etat aux établissements publics. Une telle mesure permettrait d'aligner complètement le public sur le modèle de gestion du privé, ce que préconisaient déjà en 1993 les « Créateurs d'école » ! Cet ouvrage très documenté, qui retrace aussi l'historique des principales lois et guerres scolaires, tire véritablement une sonnette d'alarme sur la nécessité de mieux protéger une école publique qui, malgré ses imperfections, s'efforce de rester réellement ouverte à toutes et à tous. Le message mérite vraiment d'être entendu. ●



Les Femmes en France de 1880 à nos jours

Yannick Ripa

Editions du Chêne

Octobre 2007, 295 pages, 49 euros

Ce livre se présente d'abord, conformément à la vocation de son éditeur, comme un album de belles photographies. Quatre cents clichés qui racontent la vie des Françaises, ouvrières, paysannes, institutrices, militantes ou ministres depuis plus d'un siècle. Un texte substantiel accompagne et structure ce récit en images. Il est dû à Yannick Ripa, enseignante à l'université Paris VIII et spécialiste de l'histoire des femmes et des rapports de genre. Elle commente de manière fort intéressante les photographies regroupées par périodes, par milieux ou par questions. Très vivant, l'ouvrage dessine à la fois une histoire et une sociologie des Françaises, de leurs modes de vie, de leur apparence, de leurs pré-occupations et de leurs combats. Jusqu'à la guerre de 1914, les portraits s'attachent à idéaliser les femmes dans leurs rôles convenus de fiancées, d'épouses et de mères. Simultanément, la carte postale érotique est alors un marché florissant et met en scène des lesbiennes, des odalisques ou des prostituées dans un dénudement variable : « ménagère ou courtisane », ainsi va la femme selon Proudhon, antiféministe notoire. Mais tandis que les bourgeoises affichent leur élégance encore compassée, paysannes et filles du peuple sont photographiées au naturel : fières aussi de leur maternité, mais prises au repos ou au travail. L'accent est mis à juste titre sur le travail des femmes, interdit dans la bourgeoisie du XIX^e siècle mais qui a toujours existé : paysannes de Bretagne allant vendre leurs cochons, petites bonnes arrivant gare Montparnasse, lavandières essorant le linge à Aubusson, ouvrières des manufactures, pêcheuses de

crevettes à Saint-Malo, trieuses de charbon aux visages noirs du Nord ou dames de la Halle de Paris.

La guerre de 1914 fait faire un bond au travail féminin : il faut remplacer les hommes, et même les chevaux de trait eux aussi réquisitionnés, il faut conduire les tramways et soigner les blessés. La suite est logiquement nataliste : mais les femmes ont pris goût à l'indépendance. Sportives, étudiantes, garçonnnes, elles revendiquent le droit de vote, défendent la paix et la liberté. Vient pourtant l'autre guerre. Mères pétainistes tendant leurs beaux enfants au Maréchal, juives marquées de l'étoile jaune dans les rues de Paris, résistantes et déportées aux corps et visages tragiques en sont les images les plus fortes.

On connaît mieux les images de la période suivante, plus proche de nous. On y voit, malgré la résistance des rôles traditionnels, se libérer les corps et les vêtements, de Bardot décoiffée aux jeans androgynes.

Le livre retrace aussi une histoire des combats syndicaux des femmes, avec leurs premières grèves, et surtout des combats féministes : depuis Hubertine Auclert, Maria Deraisme et Marguerite Durand jusqu'aux manifestations de mai 1968 et du MLF. Pour déboucher sur quoi aujourd'hui ? L'évidence des conquêtes obtenues, les portraits en témoignent, de Marie-Georges Buffet à Laurence Parisot, en passant par Ségolène Royal. Mais aussi la persistance des inégalités et des violences, de la précarité pour les pauvres, et des questions nouvelles comme l'islam, plus que jamais focalisées sur les femmes.

Nicole Savy, membre du Comité central et responsable du groupe de travail « Égalité femmes-hommes ; les droits des femmes » de la LDH

Accueillir ou reconduire Enquête sur les guichets de l'immigration

Alexis Spire

Editions Raisons d'Agir
Octobre 2008, 128 pages, 7 euros

Un petit livre «passionnant» pour mieux comprendre ce qui se passe derrière les guichets de l'immigration. Alexis Spire a synthétisé plusieurs enquêtes allant jusqu'à effectuer lui-même un stage en préfecture.

Au fil des pages, on apprend que la plupart des fonctionnaires qui sont dans les guichets «accueillant» les étrangers, que ce soit dans les préfectures, dans les consulats ou dans les services de l'emploi, sont le plus souvent affectés à ces services parce qu'ils n'ont pas eu le choix: ce sont les postes les moins intéressants et ces services sont stigmatisés à l'aulne des personnes qu'ils accueillent mais en contrepartie on y devient plus facilement chef de bureau. Les personnels de l'immigration sont majoritairement des femmes, plus souvent issus des Dom et plus souvent eux-mêmes issus de l'immigration que dans les autres services de l'Etat. Pour remplir la politique du chiffre, on y a eu aussi massivement recours aux vacataires.

On apprend aussi que malgré – ou peut-être à cause de – l'empilement des textes législatifs et réglementaires, ces personnels ont, dans la réalité des faits, un très large pouvoir d'appréciation, ce qui explique en partie que les décisions soient très variables d'un étranger et d'un département à l'autre. En conséquence de quoi ils se sentent investis d'un certain pouvoir, ce qui est renforcé par le fait que la plupart des étrangers connaissent mal leurs droits. Ils choisissent de plus en plus de maintenir les étrangers en situation provisoire pour «vérifier» leur motivation et maintenir un climat de suspicion. On découvre également que nombre de ces agents considèrent la règle juridi-

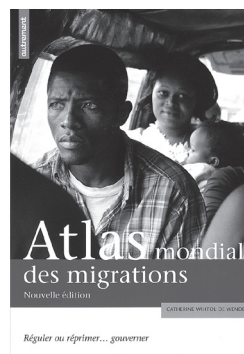
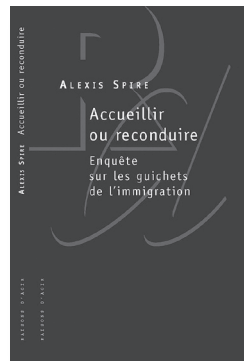
que non comme un impératif mais comme une contrainte susceptible de nuire à l'efficacité bureaucratique et à la lutte contre la fraude. Ceci s'explique en partie par le fait qu'ils ne bénéficient d'aucune formation spécifique et qu'ils apprennent leur métier sur le tas.

Ils sont, plus que d'autres, victimes d'un «*processus de construction d'un sens commun sur l'immigration*», le «eux et nous», et se sentent investis d'une mission de «*maintien de l'ordre national*». Quand on rajoute à cela que les agents concernés sont le plus souvent issus de milieux modestes ou de classes moyennes qui se sentent déclassés, on comprend qu'ils sont plus que d'autres sensibles à la remise en cause de l'Etat social et aux discours sur la menace que les étrangers font peser sur eux. Les poches de résistance, même quand elles existent, sont éphémères d'autant qu'elles émanent d'agents qui n'ont qu'une envie, c'est d'aller travailler dans un autre service.

Alexis Spire conclut son ouvrage en indiquant que «*ces transformations de l'administration chargée de l'immigration s'inscrivent dans un processus plus large qui vise à faire de la politique de contrôle un instrument de modernisation de l'Etat*». La lutte contre les faux «chômeurs», «Rmistes», «malades», «touristes», «réfugiés», ou «conjointes» devient un outil central des politiques en matière de prestations sociales comme en matière d'immigration illégale, et les agents des services concernés sont évalués au regard de leurs résultats. Ils ont le sentiment de protéger l'Etat et en cela de se protéger eux-mêmes ou «*du moins de défendre leurs intérêts de catégories modestes placées sous le giron de la puissance publique*».

En résumé, un petit livre qui fait froid dans le dos et qui explique sans doute beaucoup de comportements que nous avons souvent du mal à comprendre au cours d'une des périodes les plus noires de notre histoire.

Marie Cévé



Atlas mondial des migrations Réguler ou réprimer... gouverner

Catherine Wihtol de Wenden
(membre du Comité central de la LDH)

Editions Autrement
Janvier 2009, 80 pages
(nouvelle édition), 15 euros

Qui sont-ils? D'où viennent-ils? Combien sont-ils? Pourquoi prennent-ils des risques insensés pour atteindre les rives d'un eldorado qui souvent ne veut pas d'eux? Telles sont quelques-unes des questions que l'observation des mouvements de migrants conduit régulièrement à se poser.

La nouvelle édition de l'*Atlas mondial des migrations* publié par Catherine Wihtol de Wenden et illustré par des cartes de Madeleine Benoit-Guyod, sans prétendre à une exploration exhaustive du phénomène migratoire, montre que les migrations de ce début de XXI^e siècle ne ressemblent guère à l'imagerie forgée par quelques siècles d'histoire coloniale et de rapports économiques déséquilibrés entre pays du Sud et pays du Nord.

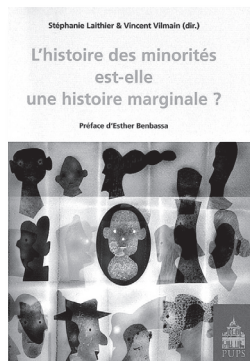
Non seulement le phénomène s'est mondialisé et donc amplifié, mais il a changé de nature. Il concerne quelque deux cents millions de personnes, dont près de 10% vivraient dans la grande précarité d'une situation juridique «irrégulière». Ce ne sont plus seulement des «ruraux analphabètes» mais aussi des urbains de la classe moyenne aspirant à un mieux-être économique, politique ou social; parmi eux, les femmes sont de plus en plus nombreuses. Pratiquement aucune région du monde n'échappe à ce mouvement, nous dit l'auteure. L'Europe, à laquelle est consacré un tiers de l'ouvrage, et l'Amérique continuent certes d'être des zones d'attraction; mais la région russophone, l'Asie, l'Afrique sont entrées dans ces nouvelles tra-

jectoires de circulation des hommes; souvent, il est vrai, sous la pression des migrations forcées engendrées par des conflits politiques, en ce qui concerne ces deux dernières régions.

L'Atlas pointe aussi le phénomène montant des «réfugiés environnementaux» qui, selon des sources diverses, pourraient représenter une population comprise entre cent cinquante millions et un milliard de personnes à l'horizon 2050. Que cette cause d'émigration tende enfin à être reconnue conduira, peut-on l'espérer, à considérer le besoin de protection et de prise en charge des populations victimes de crises écologiques et l'urgence d'élaborer un statut de protection internationale, voire d'instruments d'accueil nationaux.

Au-delà de cette présentation des «nouveaux» migrants, l'un des intérêts particuliers de cet ouvrage est qu'il dépasse le simple panorama statistique et montre comment le «*brouillage des situations*», la dynamique des flux humains défient les politiques de contrôle des frontières: «*Les phénomènes de double nationalité et d'allégeances multiples se développent, en même temps que progresse, dans les pays d'accueil, le droit du sol en complément le plus souvent du droit du sang.*» Jugeant le gâchis des politiques de gestion des frontières qui balancent entre régulation et répression, Catherine Wihtol de Wenden signale les perspectives qui pourraient dessiner les lignes de force d'une gouvernance mondiale des migrations, encore à concevoir...

Catherine Teule, membre du Comité central et responsable du groupe de travail «Étrangers et immigrés» de la LDH



L'Histoire des minorités est-elle une histoire marginale ?

Stéphanie Laithier et Vincent Vilmain (dir.)

Préface d'Esther Benbassa
PUPS

Janvier 2008, 326 pages, 19 euros

Le mérite du livre dirigé par Stéphanie Laithier et Vincent Vilmain, issu d'un colloque réunissant en mai 2007 des jeunes historiens, sociologues, anthropologues et philosophes, est de prendre la notion de minorité dans un sens très large, tout en reconnaissant que, dans la plupart des cas, la conjonction de l'infériorité quantitative et d'un statut dévalorisé est à l'origine de discriminations et d'oppressions. Il s'agit presque toujours, en effet, de groupes numériquement inférieurs au sein d'un ensemble plus vaste, qui se définissent par des critères religieux, ethniques ou sexuels et entretiennent avec la société qui les entoure un rapport plus ou moins problématique. Mais, à lui seul, le petit nombre ne fait pas une minorité. Une minorité de statut peut ne pas être minoritaire en nombre. Et l'histoire des minorités exige de s'intéresser non seulement à la société dominante au sein de laquelle elles prennent place, mais aussi à l'Etat lointain par rapport auquel elles peuvent être considérées comme une partie de la diaspora.

Ce qui forme l'histoire des minorités, c'est un enchaînement de situations complexes dont l'issue n'est jamais la même, où, selon les cas et dans un scénario jamais identique, les sociétés majoritaires sont plus ou moins hostiles ou perméables à des groupes qui peuvent être, eux-mêmes, plus ou moins hétérogènes et différenciés. On trouve des éléments divers: la persécution, la discrimination, l'émigration, le repli, l'auto-exclusion, l'émancipation individuelle ou collective et l'assimilation.

Ainsi une étude porte sur les fron-

tières labiles entre les notables juifs et la noblesse urbaine chrétienne de Marseille au XIV^e siècle: bien que les Juifs aient un statut nettement défini, lié à un impôt spécifique, et que les actes notariaux ajoutent toujours *judeus* à leur nom, les liens entre les deux groupes étaient personnels et très étroits, alors qu'une distance considérable séparait ces notables des juifs plébéiens. Un fait minoritaire n'est jamais immuable et peut être relatif: c'est le cas de l'assimilation linguistique et culturelle des Arméniens de Galicie à la communauté polonaise majoritaire; c'est en tant que ressortissants polonais que ces Arméniens, descendants d'une minorité présente depuis sept siècles, furent, après la Seconde Guerre mondiale, expulsés de la partie de la Galicie rattachée à l'Union soviétique.

Des groupes peuvent aussi être doublement minoritaires: vis-à-vis de la population majoritaire du pays où ils vivent, et vis-à-vis de la nation aux yeux de laquelle ils constituent les éléments d'une lointaine diaspora; ainsi les Grecs de Marseille ou d'Alexandrie au XIX^e et au début du XX^e siècle.

La comparaison de l'intégration des populations d'origine turque en France et en Allemagne est instructive, dans un contexte où le multiculturalisme australien et le modèle républicain français sont diamétralement opposés. Tout comme l'examen de ce qui conduit au développement de clubs sportifs fondés sur l'origine ethnique chez les immigrés d'origine turque d'Alsace-Moselle. A des réflexes identitaires s'ajoutent des pratiques associatives discriminatoires de la part de la société majoritaire locale. L'histoire des minorités nous apprend décidément beaucoup sur les comportements des populations majoritaires.

Gilles Manceron
membre du Comité central et co-responsable du groupe de travail «Mémoire, histoire, archives» de la LDH